

Montréal, le 10 décembre 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande relative à un projet d'investissement pour le raccordement de la Ville de Saint-Hyacinthe à des fins d'injection et pour l'établissement de certains taux  
Dossier de la Régie : R-3909-2014**

---

Nous vous transmettons, avec la présente, le Décret 1012-2014 *Concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard des projets de raccordement des sites de production de gaz naturel renouvelable aux réseaux de distribution de gaz naturel.*

Ce décret a été pris le 19 novembre 2014 par le gouvernement et publié dans la Gazette officielle du Québec du 3 décembre 2014. Il sera déposé dans le SDÉ.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.